



Ouagadougou, le 10<sup>e</sup> 2 JUIL 2024

N°2024 0031 MESRI/SG/DGCOB/DBE

# COMMUNIQUE

## 1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des étudiants attributaires de la bourse de la **Fédération de Russie** pour des études de **licence, d'ingénieur, de master** et de **doctorat** au titre de l'année académique **2024-2025**, qu'ils peuvent soumettre leurs dossiers de demande de *complément de bourse* sur la plateforme **CampusFaso** à travers le lien suivant : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf).

Le nombre de bourses disponible est de **quinze (15)**.

## 2. Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, tout **étudiant de nationalité burkinabè attributaire de la bourse de la Fédération de Russie** et remplissant les conditions suivantes :

### 2.1. Conditions de candidature pour les études de niveau licence

- être titulaire du diplôme du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, avec au moins la mention « *assez bien* » ( $\geq 12/20$ ) ;
- *ne pas être âgé de plus de 23 ans révolus* au 31 décembre 2024 ;
- ne pas déjà être salarié du public ou du privé.

### 2.2. Conditions de candidature pour les études de niveau master

- être titulaire d'une licence ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, avec au moins la mention « *assez bien* » ( $\geq 12/20$ ) ;
- *ne pas être âgé de plus de 28 ans révolus* au 31 décembre 2024 ;
- ne pas déjà être salarié du public ou du privé.

### **2.3. Condition de candidature pour les études de niveau ingénieur**

- être titulaire d'un BTS, d'un DTS, d'un DUT, du diplôme d'ingénieur des travaux, ou d'une licence, avec au moins la mention « **assez bien** » ( $\geq 12/20$ ) ;
- **ne pas être âgé de plus de 28 ans révolus** au 31 décembre 2024 ;
- ne pas déjà être salarié du public ou du privé.

### **2.4. Conditions de candidature pour les études de niveau doctorat**

- être titulaire d'un master ou tout autre diplôme reconnu équivalent avec **au moins la mention « assez bien »** ( $\geq 12/20$ ) ;
- **ne pas être âgé de plus de 32 ans révolus** pour les candidats de sexe masculin et de plus **34 ans révolus** pour les candidats de sexe féminin au 31 décembre 2024 ;
- ne pas déjà être salarié du public ou du privé.

## **3. Composition du dossier de candidature**

---

Tout dossier de candidature doit comporter les **fichiers scannés** de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme CampusFaso : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf) .) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- un document attestant l'obtention de la bourse russe au titre de l'**année académique 2024-2025**.

### **3.1. Dossier de candidature pour les études de niveau licence**

- la photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ou la photocopie légalisée de l'attestation du diplôme ;
- la photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- une attestation d'admission pour des études de niveau licence dans un établissement d'enseignement supérieur russe au titre de l'**année académique 2024-2025**.

### **3.2. Dossier de candidature pour les études de niveau master**

- la photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- la photocopie légalisée du diplôme de la licence la photocopie légalisée de l'attestation du diplôme ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des trois (03) dernières années d'études comportant les moyennes semestrielles ou annuelles ;

- une preuve d'admission dans un établissement d'enseignement supérieur russe pour des études de niveau master au titre de l'**année académique 2024-2025**.

### **3.3. Dossier de candidature pour les études d'ingénieur**

- la photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ou la photocopie légalisée de l'attestation du diplôme ;
- les photocopies légalisées des diplômes ou les photocopies légalisées des attestations des diplômes du DTS, BTS ou du DUT, de la licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des deux (02) ou trois (03) dernières années d'études comportant les moyennes semestrielles ou annuelles ;
- une preuve d'admission dans un établissement d'enseignement supérieur russe pour des études en cycle ingénieur au titre de l'**année académique 2024-2025**.

### **3.4. Dossier de candidature pour les études de niveau doctorat**

- la photocopie légalisée du diplôme de la licence ;
- la photocopie légalisée du diplôme du master ou une photocopie légalisée de l'attestation du diplôme ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des deux (02) dernières années d'études comportant les moyennes semestrielles ;
- une preuve d'admission dans un établissement d'enseignement supérieur russe pour des études doctorales au titre de l'**année académique 2024-2025**.
- un thème et un protocole de recherche bien définis de deux (2) pages minimum à cinq (5) pages maximum pour les études de niveau doctorat.

## **4. Conditions et modalités d'examen du dossier**

---

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de la moyenne obtenue à l'examen du baccalauréat et de tous les semestres de chaque niveau pour les cycle de master et de doctorat.
- En raison du quota limité de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant des pièces ci-dessus mentionnées au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES).
- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation **ne sera pas examiné**.
- **Seuls les relevés de notes comportant une moyenne semestrielle ou annuelle seront pris en compte.**
- Tout dossier comprenant la copie **scannée de l'original** ou la copie **scannée d'une photocopie non légalisée** en lieu et place de la **copie scannée de la photocopie légalisée** exigée par le communiqué **ne sera pas examiné**.

- Les dossiers des candidats ayant des inscriptions dans les établissements d'accueil privés ne seront pas examinés.
- Toute attribution d'une bourse pour des études dans une spécialité choisie est définitive, tout changement de spécialité entraîne systématiquement la déchéance de la bourse.
- La traduction officielle en français des pièces constitutives du dossier qui sont dans une autre langue doit être annexée auxdites pièces.
- Les candidats ayant déjà bénéficié de la bourse nationale pour un niveau d'études donné ne sont pas éligibles s'ils postulent pour le même niveau d'études.
- Tout dossier de candidature d'un étudiant déjà attributaire de l'aide ou d'un prêt FONER, ou toute autre bourse ou autre financement en cours de validité ne sera pas examiné.
- Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.

## 5. Procédure de dépôt en ligne du dossier

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme CampusFaso à travers le lien suivant : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf).

Pour la procédure, une fois connecté à la plateforme CampusFaso, le candidat doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) s'il n'en pas. Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email ;
- se connecter à son compte INE à l'aide de son identifiant (INE) et du mot de passe reçu par email ;
- cliquer sur la rubrique « Bourse » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et **charger les scans de toutes les pièces constitutives** du dossier de candidatures aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Tout dossier de candidature doit être déposé en ligne, dans la période allant **du 15 juillet 2024 au 31 juillet 2024** jusqu'à 23 heures 59 minutes sur le site : <https://campusfaso.bf> dans la rubrique bourse.

## 6. Recommandations pour le dépôt en ligne des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de scanner de manière lisible toutes les pièces requises; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature ;**
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.**

## 7. Complément de dossier pour les candidats retenus

Tout candidat retenu pour ces bourses devra déposer un **complément physique de son dossier** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation Universitaire et des Bourses (DGCOB ex CIOSPB). Ce complément est composé comme suit :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- la version physique (papier) de chaque pièce du dossier de candidature jointe sur la plateforme CampusFaso ;
- une photo d'identité récente ;
- une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus).

**P/le Ministre  
le Secrétaire général et par intérim  
le Directeur général de la Recherche et  
de l'Innovation**

  
**Dr Potiandi Serge DIAGBOUGA**  
Officier de l'Ordre des Palmes académiques.

